

Communiqué de presse  
Pour publication immédiate  
Le 17 novembre 2010

**Le nouveau gouvernement de David Alward devrait immédiatement augmenter le revenu des personnes qui dépendent de l'aide sociale - Auréa Cormier du Front commun pour la justice sociale**

« Au cours des deux dernières années, la fréquentation des banques alimentaires a augmenté de 18 %. La présente année a également connu une hausse. Parmi les clients des banques alimentaires, on retrouve 34 % d'enfants et 13 % de travailleuses et de travailleurs mais la majorité des usagers (61 %) sont des récipiendaires de l'aide sociale. Cette réalité est totalement inacceptable dans un pays aussi riche que le Canada » de dire Madame Cormier.

Nous demandons à l'Honorable Susan Stultz, nouvelle ministre du Développement social, de fournir immédiatement aux adultes dépendant de l'aide sociale un supplément de 100 \$ par mois pour l'achat d'aliments nutritifs. Nous lui demandons aussi d'ajouter un 35 \$ additionnel pour chaque enfant vivant dans un ménage qui touche l'aide sociale. De plus, les personnes âgées qui reçoivent le supplément annuel garanti tombent sous le seuil de faible revenu (avant impôt). Nous exhortons le gouvernement d'ajouter un versement de 100 \$ additionnel au 400 \$ qu'elles reçoivent déjà à chaque année. Finalement, comme 13 % des usagers des banques alimentaires sont des salariés, nous pensons que le salaire minimum doit continuer d'augmenter afin les travailleuses et les travailleurs puissent couvrir leur plus important besoin de base, soit celui d'un régime nutritif.

« Manger est essentiel à la survie et par conséquent, le droit à l'alimentation fait partie de la déclaration des droits humains des Nations Unies. Le fait que des milliers d'individus et de familles du N.-B. vont au lit le ventre creux, cela résulte de décisions prises par une classe politique qui ne gouverne pas en fonction du bien commun. De plus, les membres de notre communauté d'affaire qui paient de très faibles salaires doivent se rendre compte que leur pratique a un effet néfaste sur l'état nutritionnel de leurs employés. », ajoute Madame Cormier.

Madame Cormier pense que « Le fait que les banques alimentaires ne réussissent pas à rencontrer la demande de leurs clients est largement attribuable au salaire inadéquat de beaucoup trop de personnes du N.-B.» Notre province est l'une où les taux d'assistance sociale sont parmi les plus bas au Canada et, de plus, elle se range quatrième dernière en termes de salaire minimum

« Le Front commun pour la justice sociale a milité sans succès auprès du précédent gouvernement pour une augmentation des taux de base de l'assistance sociale. Nous espérons que le présent gouvernement sera plus attentif et qu'il accordera les hausses nécessaires. Nous sommes heureux de constater que la province augmente progressivement le salaire minimum. Cependant, nous entendons dire qu'une partie de la communauté d'affaire fait du lobbying pour qu'il y ait deux niveaux de salaire minimum, le deuxième étant applicable surtout aux emplois qui reçoivent des pourboires. Nous souhaitons que cela n'entrera jamais en vigueur puisque cela toucherait bien des gens sur le marché du travail, particulièrement les femmes » dit Madame Cormier.

Comme l'a démontré une enquête réalisée en 2010 par le FCJS, le coût des aliments nutritifs est plus élevé que jamais. Entre 2006 et 2010, le prix des œufs a augmenté de 21.9%, le fromage de 36,7%, le steak de ronde de 23,8 %, le riz de 42,6 %, la farine de 84,9 % et le pain blanc de 102.1%. Tous les ménages du N.-B. ont à faire face à cette augmentation dramatique du coût des aliments. Cependant, la situation est encore plus pénible pour les travailleurs au salaire minimum, pour les bénéficiaires de l'aide sociale et pour les personnes âgées à salaire fixe qui reçoivent le supplément annuel garanti.

Pour renseignements :

Aurée Cormier – 506.204.1134  
Jean-Claude Basque – 506.389.1578